



## Consentement à la communication de renseignements personnels à un tiers

(Article 53 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels)

### Section 1 Renseignements sur l'identité du prestataire ou du client

Nom de famille et prénom		Numéro de dossier (CP-12)	
Adresse			
Ville, village ou municipalité		Code postal	Téléphone Ind.rég.

### Section 2 Consentement à la communication

Je, \_\_\_\_\_, consens à ce que le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale communique à la personne désignée à la Section 5 les renseignements qu'il détient relativement à ce qui suit: (Préciser le ou les documents visés.)

Note – Joindre une feuille en annexe si nécessaire.

### Section 3 Durée du consentement

Ce consentement est valide pour une durée de \_\_\_\_\_ jours après la signature de ce document à moins qu'il ne soit révoqué ou jusqu'à un an après sa signature, selon la première de ces éventualités.

### Section 4 Signature du prestataire ou du client

J'ai lu et compris la portée de ce document.

\_\_\_\_\_

Date Signature

### Section 5 Renseignements sur l'identité de la personne désignée pour recevoir la communication

Nom de famille et prénom		Organisme (s'il y a lieu)	
Adresse		Fonction (s'il y a lieu)	
Ville, village ou municipalité	Code postal	Téléphone Ind.rég.	Télécopieur Ind.rég.

### Section 6 Protection des renseignements personnels

Les renseignements personnels recueillis par le Ministère sont nécessaires à l'exercice de ses attributions. Ils seront traités confidentiellement. Le Ministère ne communiquera ces renseignements qu'à son personnel ou ses mandataires pour l'application de ce consentement. Toute consultation ou rectification de ces renseignements est possible en s'adressant au responsable ministériel de l'accès aux documents et de la protection des renseignements personnels.

### Section 7 Renseignements ou documents communiqués (réservé à l'administration)

\_\_\_\_\_

Date Unité administrative Signature de la personne représentant le Ministère

